

10 Communes

Le magazine de la Communauté de Communes du Larmont

à la Une

N° 15 – Mai 2011

Chaffois
La Cluse et Mijoux
Dommartin
Doubs
Granges Narboz
Houtaud
Pontarlier
Sainte Colombe
Verrières de Joux
Vuillecin



Avec la CCL
**des idées
pour l'été**

Communauté de Communes
du Larmont



Commissions
**Finances,
Château de Joux
et Fort Malher**



Sortir
**Animations
Randonnées**





P.4

L'actu dans vos communes



P.6

Les Commissions au travail

- Rencontres avec Régis Marceau et René Emilli



P.8

Des idées pour l'été

- À voir et à écouter
- Randonnée

Bon à savoir

- Réforme de la fiscalité
- Environnement
- L'Office de Tourisme de Pontarlier rénové



P.11

En bref...



P.13

Histoire / Légende et Patrimoine

- La Chapelle de Niai Nion à Dommartin



P.14

Association de chez nous

- Centre d'Animation du Haut-Doubs (CAHD)



P.15

Gens de chez nous

- Célestino Biscégia



**Directeur de la publication**

Patrick GENRE,
Président de la Communauté
de Communes du Larmont

Enquêtes et rédaction

Sylvain DUCRET ainsi que :
Sylvie BOURQUE
Nathalie CHABOD
Alexandra GUYON
Sandrine JEANNEROD CLEMENT
Martine MONG
Philippe QUERRY
Linda VINCENZI

Crédits photos

Communauté de Communes du Larmont,
Ville de Pontarlier, Célestino Biscéglia,
CDT25_DM, Office de Tourisme de
Pontarlier / Patrick Vallet, Lagrange Atelier
Graphique / Stéphane Godin – Alexis Baud

Conception

Carole LACOMBE
25300 Pontarlier / Tél. : 09 75 66 07 54
www.lilypoule.com

Prospection publicitaire

SEQUANE
34 rue de Besançon - 25300 Pontarlier
Tél. : 03 57 75 61 13

Impression

IMPRIMERIE SIMON
Lieu-dit Noirichaud – 25290 Ormans
Tél. : 03 81 62 20 96

Distribution

ADREXO
22 rue Arago – 25300 Pontarlier
Tél. : 03 81 46 24 77

Coordination

Sylvain DUCRET
Nombre d'exemplaires : 13 000
Dépôt légal : mai 2011
ISSN : 1639-7479

Le magazine de la Communauté de Communes du Larmont fait peau neuve.

En 2003, naissait le semestriel **10 Communes à la Une...** En 2011, celui-ci présente désormais un visage différent : nouvelle maquette, nouveau format, nouvelles rubriques, le tout imprimé sur du papier volontairement écologique.

Notre souhait reste le même : vous informer sur l'actualité de l'Intercommunalité, vous rendre compte de ses actions et vous faire part de ses projets. Il vise également à valoriser notre territoire, riche en initiatives : communes, associations et citoyens sont ainsi au cœur de la publication, qui a été pensée pour vous et sur la base de vos suggestions.

Dois-je rappeler que le **10 Communes à la Une** propose toujours une version sonore, bien appréciée par les personnes malvoyantes.

Désormais, au fil des numéros, vous partirez à la rencontre des vice-présidents de la CCL, qui évoqueront les travaux des commissions qu'ils animent ; des informations utiles et pratiques vous seront délivrées ; mais aussi des pages plus ludiques : histoire, légendes et patrimoine y seront à l'honneur, tout comme des associations phares et des **Gens de chez nous**, personnalités connues ou moins connues, qui sauront vous séduire.

Plus lisible, plus aéré, plus facile sans doute à compulsuer, le magazine, nouveau crû, est une invitation faite aux lecteurs d'être avec lui les ambassadeurs avisés de leur territoire, à savoir de la Communauté de Communes du Larmont, qui est la leur.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Patrick Genre

*Président de la Communauté de Communes du Larmont,
Maire de Pontarlier,
Conseiller régional de Franche-Comté.*

Les réseaux en travaux :

> Chaffois

Le programme de travaux de **mise en séparatif des réseaux d'assainissement** se poursuit. Ainsi, ceux qui concernent les rues de Jardelle et du Plat s'achèvent pour un montant de 89 000 € HT à la charge de la CCL.

L'opération a consisté à remplacer le réseau unitaire communément appelé « le tout à l'égout » par deux canalisations :

- l'une pour les eaux usées (toilettes, eaux de lavage et vaisselle...);
- l'autre pour les eaux pluviales (eaux de toitures, voirie).

Les habitations concernées disposent d'un délai de 2 ans pour se raccorder et supprimer leur éventuelle fosse septique (renseignements : Cécile PERNIN – 03.81.39.40.02)

> Vuillecin

Les travaux de rénovation de la **rue de Pontarlier** ont débuté. Le chantier a démarré avec le remplacement du réseau d'eau potable.

À l'automne, il sera procédé à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, téléphone).

> La Cluse et Mijoux

Un patrimoine religieux sauvegardé

La **chapelle de l'Assomption**, au Montpetot, est en voie de réfection intérieure : travaux de maçonnerie et de peinture, rénovation de vitraux pour un élément apprécié du patrimoine local. Cet édifice fondé en 1626 par Jacques Mathey et agrandi en 1830, vers lequel de nombreuses processions ont été organisées, dispose notamment d'un retable du XVII^e siècle et d'une vierge à l'Enfant.

On y remarque sur les murs de nombreux ex-voto.

La commune et une famille anonyme donatrice auront, au total, investi la somme de 9 000 €.

> Dommartin La nouvelle vie du monument aux morts

Érigé sur la place du village il y a 90 ans, le **monument aux morts** sera prochainement **déplacé**, en accord avec les anciens combattants, près de l'église, rue de l'École.

Un square d'accueil pour le mémorial sera aménagé sans aucune gêne désormais, ni pour la circulation ni pour la bonne tenue des cérémonies auxquelles la population est attachée.



> Doubs Travaux de viabilisation

12 **parcelles communales** sont en cours de viabilisation au Champ d'Anis et accueilleront des jeunes foyers. Un projet d'éco-quartier a démarré au-dessus du Crêt de la Rappe avec une viabilisation de 4 hectares de terrain dans une logique des 3E (écologique, économique et économe de terrain).

> Granges Narboz

Les anciens montrent l'exemple

Les membres du club du 3^e âge des Granges Narboz se sont volontiers prêtés à des exercices de réanimation sur mannequin, supervisés par Monsieur Préau de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme ainsi que des personnels du CCAS de Pontarlier.

Après l'achat du **défibillateur** par la commune, les anciens apprennent les premiers gestes qui peuvent sauver une vie. Une formation au brevet de secouriste sera bientôt organisée, la commune espérant l'adhésion la plus large de la population.

> Houtaud Rénovation de la mairie

Pour améliorer sa fonctionnalité, mettre aux normes l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, améliorer l'isolation et le mode de chauffage tout en rénovant un intérieur très vétuste, la commune a engagé un chantier important de **rénovation complète du bâtiment de la mairie**.

La création d'une salle supplémentaire a été intégrée à ce projet pour répondre aux attentes des associations.

Durant cette phase de travaux qui se déroulera jusqu'au 4^e trimestre 2011, le secrétariat de mairie est installé au 1^{er} étage du bâtiment scolaire.

> Pontarlier Assainissement

Meilleur écoulement des effluents et étanchéité sont les objectifs visés par les travaux souterrains menés sur les égouts des **rues Jules Mathez et Thiers** qui s'achèvent pour un montant de 178 000 € à la charge de la CCL.

> Sainte-Colombe Brocante

L'association « Les 4 saisons » organise, le **dimanche 15 mai, une brocante** au centre du village, place de l'Église, de 6 h à 20 h, ouverte à tous. Les réservations se feront sur place pour un prix modique de 2 € le ml. Buvette et restauration sont prévues tout au long de la journée. Pour tous renseignements : contacter le 03 81 46 86 44.

> Verrières de Joux

Station d'épuration

« Après 33 ans de bons et loyaux services, la **station d'épuration** des Verrières de Joux vient de passer le relais à celle de la CCL (STEP de Doubs). Le poste de refoulement pneumatique est maintenant en service, et les engins ont fait place nette, pour un futur terrain de jeux. »

Promo
SOLEIL 2011

**Profitez d'une journée
aux bains avec repas
pour 25 €**

Forfait comprenant

- 1 entrée à nos 3 piscines thermales
- 1 assiette Fitness ou une salade de saison à notre restaurant
- 1 durée prolongée à 6 heures à l'intérieur de l'établissement

Valable du 1^{er} mai au 31 août 2011
Voir conditions sur www.cty.ch
Offre non cumulable

Horaires d'ouvertures

Lundi - samedi	8h - 22h
Dimanche et jours fériés	8h - 20h
1 ^{er} août	8h - 18h

Chaises
longues
et parasols
gratuits
à disposition



Parking
gratuit

Pour plus d'informations : www.cty.ch

Centre Thermal - Avenue des Bains 22
1400 Yverdon-les-Bains - Tél. +41 24 423 02 32



création cheminées *François Di Pasquale*



**ZAC Commerciale HYPER U (à côté d'Alex Tissus)
25300 DOUBS (Pontarlier)
Tel : +33 (0)3 81 39 34 00**

Un espace protégé
au cœur des Chaprais

4 et 6, rue du Balcon • 9, rue Garibaldi •
25000 Besançon



LES BALCONS DES
CHAPRAIS

BBC

BÂTIMENT
MARGE
CONSOMMATION

DE GIORGI
constructions®

CONSTRUCTEUR ET PROMOTEUR DEPUIS 1957

www.de-giorgi.fr



Bureau de vente

Permanence les mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00
Résidence : Le Montana
128 rue de Bellort • 25000 Besançon • Tél. 03 81 80 63 56

De Giorgi Constructions

30, rue Denis Papin • B.P. 35 - 25301 PONTARLIER CEDEX
Tél. 03 81 46 71 87 • Fax 03 81 39 11 17

Rencontre avec René Emilli

Vice-Président de la Commission Château de Joux, Fort Malher et Patrimoine Historique

Quelle est votre action en faveur du Fort Malher ?

Le Fort Malher est interdit au public car la sécurité n'est pas optimale. Notre responsabilité est d'en assurer le maintien en état et d'en sécuriser les abords.

À cet effet, 30 000 € sont investis annuellement.

En 2011, son classement au patrimoine des monuments historiques nous permettra d'avoir à l'avenir des subventions de l'État plus importantes pour sa préservation.

Le Château de Joux est-il un enjeu majeur pour la CCL ?

Incontestablement ! La CCL en assure la gestion depuis 2007. Le Château est le principal attrait touristique de notre région et doit pouvoir accueillir le plus grand nombre de touristes. Sa restauration complète, décidée en 1999, les travaux ont débuté dans la foulée. Ils étaient alors prévus jusqu'en 2014 avec des financements de la CCL, du Département, de la Région et de l'Europe (laquelle s'est désengagée en 2007). 6,5 M € ont été investis à ce jour. Reste près de 7 M € à investir jusqu'en 2014. En outre, 50 000 € par an sont investis par la CCL pour l'entretien courant.

L'objectif en matière de fréquentation est d'atteindre 80 000 visiteurs en 2014 contre 60 000 aujourd'hui.

Pourquoi tant de moyens financiers et à quelles fins ?

Nous voulons transmettre à nos enfants un patrimoine unique qui renforcera l'attractivité touristique de notre territoire et son économie.

Le Château de Joux, par ailleurs, est un lieu de culture et d'histoire, un symbole pour la défense des droits de l'Homme...

Comment allez-vous faire « vivre » le Château ?

L'aménagement du casernement Joffre permettra de déplacer la boutique, laquelle, trop à l'étroit, a vu depuis trois ans, son activité s'accroître. Le casernement accueillera des salles dédiées aux expositions temporaires et aux séminaires d'entreprises. Enfin, il est envisagé d'y « abriter » le Musée d'armes anciennes, d'intérêt européen.



L'offre pédagogique a été accrue. Toutes les écoles primaires de la CCL, rappelons-le, accèdent gratuitement au Château. Des animations mixtes sont, en outre, proposées : visite du Château et découverte nature à la Malmaison.

Pour le grand public, les visites guidées répondent aux exigences de sécurité, même si la commission étudie des possibilités de visite libre. Au cours de la saison estivale, la CCL propose des visites théâtralisées de jour comme de nuit qui connaissent un grand succès.

Depuis peu, des audio-guides, en plusieurs langues, sont mis gratuitement à la disposition des visiteurs étrangers.

Un programme très éclectique d'animations est établi par la CCL : expositions et peintures, reconstitutions historiques, musique, théâtre sans oublier le Festival des Nuits de Joux ainsi que la Fête Médiévale le 1^{er} week-end d'octobre trouvent au Château un cadre idéal.

Peut-on résumer votre ambition ?

Sans hésiter, faire découvrir ou redécouvrir le Château de Joux, en faire apprécier la beauté par le plus grand nombre, touristes et autochtones, et faire de ce site, le phare et l'emblème de notre région.

COMMISSION CHÂTEAU DE JOUX, FORT MALHER ET PATRIMOINE HISTORIQUE

Président : GENRE Patrick / **Vice-Président** : EMILLI René

Membres : ADREANI Denise, VIEILLE Jean-Marie, LUCCHESI Liliane, TRUCHE Philippe, GROS Rémy, GRANDVUILLEMIN Florence, FAIVRE Pascale, THOME Jocelyne, ROSSIER Christiane, SIRUGUE Alain, FAIVRE Jean-Luc, BOYRIE Jacques

Vice-Président de la Commission Finances



Quel est le rôle de la Commission Finances ?

D'abord un rappel. Le budget de la CCL s'élève à près de 24 M€ parmi lesquels 5,6 M€ pour le tourisme ; 3 M€ pour le service des ordures ménagères ; 5 M€ pour l'assainissement ; 1,5 M€ pour le développement économique et 2 M€ pour l'administration générale.

Dans une conjoncture économique délicate, alors que les fonds publics se raréfient, le budget de la CCL fait l'objet de nombreux arbitrages, au quotidien, sur l'ensemble des projets. Les commissions de la CCL, et leurs présidents respectifs, voient leur enveloppe budgétaire délimitée. La Commission Finances s'impose un cadrage rigoureux, qui tient compte à la fois des besoins exprimés et des possibilités du budget.

La Commission Finances veille à limiter l'endettement de la collectivité et la pression fiscale. Elle recherche des économies nouvelles pour n'alourdir, ni l'impôt, ni l'emprunt dans l'intérêt du contribuable d'aujourd'hui et demain.

Je préside également la Commission d'Appel d'Offres (CAO), laquelle valide en « bout de chaîne » la décision de dépense, après différents allers-retours et discussions avec les Présidents de Commissions et au sein du Bureau de l'Intercommunalité.

À mi-mandat, quel est votre bilan ?

Une rapide période d'apprentissage m'a permis d'appréhender tous les dossiers et d'avoir la hauteur de vue nécessaire.

Les trois années passées ont été marquées par la stabilisation du budget de fonctionnement et la limitation voulue de la pression fiscale : 1 % d'évolution des taux moyens en 2008 ; 0 % en 2009 ; 0,80 % en 2010. Nos choix politiques, que j'assume, tiennent compte du pouvoir d'achat des habitants de la CCL. Lors de la 2^e moitié du mandat, la CCL devra, tout en surveillant sa gestion, accélérer sa politique de projets.

COMMISSION FINANCES

Président : GENRE Patrick / **Vice-Président** : MARCEAU Régis

Membres : MASSON Marie-Claude, POURNY Christian, GUINCHARD Bertrand, BAZILE Claude, PERRIN Raymond, BARBIER Anne, NICOLET Corentine, CUIINET Bernard, LIGIER Jean-François, SIRUGUE Alain, JODON Jean-François, JEANNIER Dominique

Rencontre avec Régis Marceau

Qu'entendez-vous par politique de projets et avec quels moyens les mettez-vous en œuvre ?

L'échelle intercommunale est l'outil de demain pour mettre en œuvre des projets d'envergure. C'est grâce à l'intercommunalité que les communes pourront évoluer. Aussi convient-il de trouver de nouvelles marges de manœuvre. La CCL et la Ville de Pontarlier en particulier vont mutualiser leurs directions fonctionnelles : direction générale, finances, ressources humaines, ingénierie technique et informatique, communication, urbanisme...

Ces directions fonctionnelles mutualisées n'en seront que plus fortes car rassemblées et donc plus efficaces, au service des communes.

Pariez-vous sur l'intercommunalité à long terme ?

Oui, en toute logique et en toute conscience, même si nos communes ne doivent pas perdre leur identité et leur représentativité.

Il faut que l'état d'esprit de nos concitoyens évolue. Aujourd'hui, malheureusement, la CCL n'est pas assez reconnue pour ses compétences si utiles et pointues.

À ceux, très rares, qui voudraient remettre en cause la nécessité de l'Intercommunalité, je poserais ces seules questions : sans structure intercommunale, quelle légitimité aurait notre territoire ? À quel niveau de fiscalité aurions-nous à faire face ?

Dans le Haut-Doubs, il s'agit d'avoir une vision du territoire ! Trop de petites structures, à l'échelle départementale, régionale et nationale n'arrivent plus à peser. Ne nous arc-boutons pas sur nos prés carrés. Faisons bloc dans l'intérêt de tous, pour une intercommunalité plus active encore. Nos communes ne peuvent isolément répondre aux exigences légitimes d'une société en mutation.

À voir et à écouter Cet été au Château



- **Ave Maria et Métissages** par *Calliope*, chœur de femmes, concert gratuit d'ouverture de la saison le vendredi 24 juin à 20 h 30
- **La Poudre d'escampette**, visite théâtralisée, tous les dimanches à 15 h du 26 juin au 28 août
- **Le Château En-chanté**, parcours spectacle nocturne nouvelle version, tous les mardis et jeudis à 21 h 30 du 12 juillet au 25 août (sauf le 21 juillet)
- **Chers parents et Journée libre, journée d'oiseau** par *Théâtre'ouvert*, les 1, 2 et 3 juillet à 21 h
- **Arlequin, valet de deux maîtres** par les *Menteurs d'Arlequin*, vendredi 8 juillet à 21 h
- **Concert de Violoncelle** de *Pierre Vieille-Cessay*, les samedis 9 et 16 juillet à 18 h
- **Le Cri du Milan**, concert Paroles et musique de l'ensemble *Ariolica*, avec *Lola Semonin*, le mercredi 20 juillet à 21 h
- **Festival des Nuits de Joux** du 22 juillet au 13 août
- **Spectacle de fauconnerie**, le mercredi 10 août à 15 h
- **Tout pour la Musique**, concert jazz variétés présenté par le théâtre de la Clairière, le vendredi 19 août à 21 h
- **Quatrième Fête Médiévale**, le samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre de 10 h à 17 h 30

Le Château de Joux

Visites guidées, animations, festival d'été à La Cluse et Mijoux

Renseignements et réservations :

www.chateaudejoux.com

Office de tourisme : 03.81.46.48.33

Château de Joux : 03.81.69.47.95

Évènement de rentrée à PONTARLIER



Pour plus d'informations :

www.ville-pontarlier.fr

www.micropolis.net



La randonnée sur le territoire de la Communauté de Communes du Larmont

Qu'il est appréciable
de partir en balade, là,
tout près de chez soi,
alors que s'ouvrent de
magnifiques paysages
montagnards et forestiers,
à contempler depuis de
nombreux belvédères.
Le Château de Joux, la vallée
du Doubs subjuguent.
L'évasion est à notre portée.

La randonnée pédestre :

Au départ de Pontarlier ou des villages alentour :

13 circuits de petite randonnée accessibles, mais aussi des grands itinéraires balisés, offrent à chacun de parcourir le territoire de la Communauté de Communes du Larmont : un excellent moyen pour découvrir le patrimoine naturel en toute sécurité...

Vos repères > Suivez les couleurs : le jaune et le bleu pour la petite randonnée locale de 5 à 10 km ; le rouge et le blanc pour les grands itinéraires : GR5 et Grande Traversée du Jura.

À VTT : Mont D'Arlier-Château de Joux

C'est l'espace de randonnée VTT de la CCL
qui dispose du précieux **label national VTT-FFC**
(Fédération Française de Cyclisme).

12 parcours variés, aménagés en boucles ou en itinéraires balisés sur 194 Km, permettent toutes les pratiques, de la balade à des circuits beaucoup plus sportifs.

Vos repères > Suivez les balises : balises VTT directionnelles avec 1 triangle jaune et 2 ronds jaunes, sur fond blanc pour les circuits et sur fond orange pour la Grande Traversée du Jura.



Cartes et guides:

(disponibles à l'Office de Tourisme de Pontarlier).
Cartes randonnée VTT et randonnée Pédestre
« **Nouvelle édition 2011** » (en vente 3 €).
Guide officiel 2011 des sites VTT-FFC (gratuit).
Topos guides : FFRP, URV et GTJ.

Impôts locaux : de grands changements

La suppression effective de la Taxe Professionnelle (TP) va bouleverser la répartition de nos impôts et en particulier la part revenant à la CCL. Les ressources fiscales des collectivités seront affectées différemment et la lecture de nos feuilles d'imposition sera radicalement différente.

Le Département ne percevra plus de Taxe d'Habitation (TH). L'ancienne part départementale sera redistribuée au bénéfice des communes et de la CCL afin de compenser la perte financière de la TP.

Ainsi, si le nouveau taux de TH perçu par la CCL (comme par les communes) peut surprendre le contribuable par

son augmentation exceptionnelle, ne nous trompons pas : celle-ci est la conséquence d'un nouveau mode de répartition voulue par l'État.

En 2011, la CCL va encore limiter l'augmentation des taux à 1%, sachant qu'une augmentation forfaitaire de 2% des valeurs locatives a été décidée par l'État (loi de finances pour 2011).

2010 Taxe d'habitation – Détail du calcul des cotisations :

AVANT

Éléments de calcul	Commune	Inter-communalité	Département	Total impôt hors frais de gestion	Frais de gestion (4.4%)	Total impôt
Base nette d'imposition	3 144	3 144	3 016			
Taux d'imposition 2010	11,34 %	2,31 %	8,58 %			
Cotisation 2010	357 €	73 €	259 €	689 €	30 €	719 €

Changements pour 2011 Taxe d'habitation – Détail du calcul des cotisations :

NOUVEAU

Éléments de calcul	Commune	Inter-communalité	Département	Total impôt hors frais de gestion	Frais de gestion (1%)	Total impôt
Base nette d'imposition estimative	3 156	3 156	3 016			
Taux d'imposition 2011	18,98 %	4,24 %	8,58 %			
Cotisation 2011	599 €	134 €	259 €	733 €	7 €	740 €

Répartition au bénéfice des communes et de la CCL

Agir pour nos entreprises et pour la qualité des eaux

La démarche de Mélanie SANDOZ, nouvelle chargée de mission, consiste à prendre contact avec l'ensemble des entreprises du territoire afin d'établir avec elles un diagnostic de leur impact environnemental et en particulier de la qualité des eaux rejetées. La professionnelle va analyser le mode de prétraitement des rejets, de stockage des déchets et des produits potentiellement dangereux.

Elle œuvre dans le cadre d'une opération collective lancée en 2011 avec comme partenaire l'Agence de l'Eau qui participe au financement de son poste, ainsi que l'ASCOMADE (l'Association des Collectivités Comtoises pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement) et la CCL en soutien technique. Pour se mettre en conformité, les entreprises peuvent bénéficier de subventions accordées par l'Agence de l'Eau jusque fin 2012. Les entreprises intéressées doivent s'adresser à la chargée de mission.

L'objectif de Mélanie est de mieux connaître les pratiques des entreprises afin de limiter strictement les quantités de polluants déversées dans le réseau, que l'on retrouve en bout de chaîne dans le Doubs, car la Station d'Épuration, aussi performante soit-elle, n'est pas destinée à traiter des produits toxiques.

Le rôle de la chargée de mission consiste à mettre en place les autorisations de déversement d'eaux usées non domestiques dans le réseau d'assainissement pour permettre aux professionnels de notre territoire de répondre aux exigences réglementaires en vigueur.

Contact : Mélanie SANDOZ
03.81.39.40.02
ccl25.end@orange.fr



85 000 €

C'est le montant investi par la Communauté de Communes du Larmont pour la rénovation des locaux de l'Office de Tourisme.

Après des travaux de rénovation intérieure importants, l'Office de Tourisme a dévoilé son nouveau visage le 28 janvier 2011 en présence de nombreux élus et acteurs locaux du tourisme, au premier rang desquels Patrick Genre, Président de la Communauté de Communes du Larmont, Conseiller Régional de Franche-Comté, Maire de Pontarlier, et Gilbert Pourcelot, Président de l'Office de Tourisme de Pontarlier. Des locaux à la ligne sobre et fonctionnelle, adaptés aux attentes des visiteurs comme du personnel de l'Office, et dotés des moyens de

communication des plus modernes (panneau d'affichage électronique, écran tactile, borne Internet...). Nathalie Bertin, Vice-Présidente de la CCL en charge du Tourisme, a souligné la continuité des objectifs de l'Office, depuis sa création en 1909 : « La promotion du territoire du Larmont, l'information et le conseil aux visiteurs, et la coordination de produits touristiques en toutes saisons. L'Office de Tourisme défie le temps et s'impose comme un point d'ancrage pour la découverte du territoire de Pontarlier, du Larmont et du Haut-Doubs. »

L'Office de Tourisme rénové

Plus que centenaire, l'Office de Tourisme de Pontarlier ne fait pas son âge.

Festival Sans Chaînes

Les 6 et 7 mai, l'événement a suscité l'enthousiasme par une programmation éclectique : concerts, village associatif, conférence, personnalités... La manifestation a marqué le 10^e anniversaire de la loi Taubira concernant la reconnaissance des traites et des esclavages comme crimes contre l'humanité.

Pontarlier revoit son Règlement local de Publicité

La Ville vient de réviser son Règlement Local de Publicité dont le précédent, alors précurseur, datait de 1985.

Les élus municipaux, les services de la Ville et de l'État ont œuvré en concertation avec les associations de commerçants et représentants des sociétés d'affichage à l'élaboration d'un nouveau règlement plus adapté à l'évolution de la ville, aux technologies et aux pratiques publicitaires actuelles.

Avec un paysage plus épuré, avec une harmonie des supports publicitaires, enseignes et préenseignes, (formats, densité, qualité du matériel), Pontarlier aura réussi à préserver la qualité paysagère de son Environnement et à renforcer son image de ville attractive.

En bref...

Gounefay : le chantier avance

Débuté en novembre 2010, les travaux n'ont connu que très peu d'interruptions grâce aux conditions hivernales clémentes.

L'entreprise De Giorgi a entrepris des travaux de terrassement et de maçonnerie. Les murs s'élèvent et les dalles sont en train d'être coulées.

Les menuisiers vont intervenir dans les prochains jours pour monter la structure bois.

L'ouverture est prévue en décembre.

Les travaux, d'un coût de 2 350 000 € HT sont financés à hauteur de 50 % par la CCL et à hauteur de 50 % par ses partenaires Département, Région, État et Europe.

Kubota



Tracteur diesel
compact
B3030

Tondeuse autoportée
GR1600-II



Tondeuse autoportée
F3680

Kubota
www.kubota.fr

PONTARLIER MOTOCULTURE

21, rue de Champagne
25300 HOUTAUD
Tél : 03.81.38.38.81

Email : pontarlier-motoculture@orange.fr

DÉCORATION DE TABLE,
COMPOSITIONS,
FLEURS COUPÉES,
PLANTES...



Le JARDIN
de Juliette

Fleuriste - Paysagiste

38, rue de Besançon - PONTARLIER - Tél. 03 81 89 87 01

WWW.LE-JARDIN-DE-JULIETTE.FR

CARRELAGES



Quand diversité rime avec qualité

1, Rue des Iris - HOUTAUD
Tél. : 03 81 46 73 03
www.dgcarrelages.fr



Nous faisons tout... sauf le bébé

Liste de naissance - Bons cadeaux

Zone Commerciale de Doubs
Face **HYPER U**
03 81 46 64 05

Retrouvez toutes nos promotions sur notre site
www.newbaby.fr

La chapelle de Niai Nion

À la lisière de la forêt,
entre Dommartin
et Vuillecin,
se dresse une
modeste chapelle.
Elle porte un nom
étrange : Niai Nion
ou selon la carte
de la région :
Gnégnon.



De cet endroit, la vue s'étend sur la **Chaux d'Arlier**, **Pontarlier** et les hauteurs du **Larmont**. Tout est calme, favorable au recueillement, mais dans un passé lointain, cet endroit fut le théâtre d'évènements douloureux.

En effet, en 1636, la **peste noire** dévasta la contrée et multiplia les tertres dans les cimetières dits des Bossus. Par crainte de la contagion, les malades de **Dommartin**, **Houtaud** et sans doute **Vuillecin**, étaient conduits, à quelques centaines de mètres du village, dans un val étroit abrité par la forêt, à proximité d'une source. Une personne originaire de Bannans, **Jeanne Laignier**, se fit bénévolement leur infirmière. Hélas, à son tour, elle fut atteinte par la terrible maladie et répétait tristement en patois : « **lai soigni lès autres et niai nion pou m'soigni !** » c'est-à-dire : « **j'ai soigné les autres et je n'ai personne pour me soigner** ». **Niai nion, je n'ai personne**, est devenu le nom de chapelle.

Jeanne Laignier rejoignit dans le cimetière les 120 pestiférés qui y furent enterrés. Une dalle de pierre indique l'endroit de la sépulture. L'inscription qu'elle porte n'est plus guère lisible, mais au début du siècle, on y distinguait encore : *Jeanne Laignier, décéda le 8 septembre 1636.* **Détail surprenant :** depuis plus de trois siècles, jamais l'herbe n'a recouvert cette dalle et les habitants de Dommartin-Houtaud considèrent Jeanne Laignier comme une sainte.

À la suite de ces évènements, les habitants de la paroisse décidèrent de construire en cet endroit une **chapelle dédiée à la Sainte Trinité** et d'y placer les statues de Saint Roch et de Saint Sébastien que l'on invoque contre les maladies contagieuses, notamment la peste. La chapelle construite en 1639 fut ensuite détruite par les Suédois de Saxe Weimar, pour être reconstruite en 1659. La chapelle et le cimetière sont entourés d'un mur en pierres

sèches et protégés par de grands arbres.

Il y a encore quelques décennies, les paroissiens de Dommartin se rendaient en procession à Niai nion, le **dimanche de la Trinité**. C'était pour eux l'occasion de méditer sur l'héroïsme de Jeanne Laignier, qui témoigna par son sacrifice « *qu'il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime* ».

Condensé de plusieurs articles dont « Histoires et Traditions du Doubs » aux éditions Univers.

Contribution de Sandrine Jeannerod Clément

Le CAHD Scène départementale 25

Présidée par Patrice MOUTON qui s'est entouré d'une dynamique équipe, cette association dont le siège est à Pontarlier a pour but d'assurer diverses missions d'action culturelle concernant le spectacle vivant :

- **Accueil et diffusion de spectacles professionnels** Missionné par les villes de Morteau et Pontarlier comme conseiller à la programmation de leurs saisons théâtrales.
- **Organisation au Château de Joux en été du Festival « Les Nuits de Joux »** (une vingtaine de soirées).
- **Actions de formation** en atelier théâtre, en conseils ou en formation professionnelle.
- **Centre de ressources** : prêts de costumes, encadrement de projets...
- **Production ou coproduction** de spectacles dans les domaines du théâtre, du théâtre musical ou de la danse. Tous les spectacles proposés par le CAHD font appel à des professionnels.

Pour ce, l'association est subventionnée par le ministère de la Culture (DRAC), les Conseils Régional et Général, les communautés de communes du Larmont et du Val de Morteau, les Villes de Pontarlier et de Morteau.

Renseignements :

03.81.39.29.36 / www.lesnuitsdejoux.fr



“

14 jeunes comédiens et metteurs en scène professionnels sortis des écoles nationales de théâtre répètent et jouent au Château de Joux 5 spectacles théâtraux et musicaux : trois grands textes du répertoire, un cabaret et un spectacle jeune public. Le festival propose également un bal, des stages, des lectures, des animations... Il s'agit du festival de théâtre le plus important de Franche-Comté !.”

Guillaume DUJARDIN, metteur en scène, directeur de compagnie et maître de conférence associé à l'Université de Franche-Comté.



Planning des spectacles au Château de Joux

Vendredi 22 juillet

19 h - Invité surprise / 21 h - Hamlet

Samedi 23 juillet

19 h - L'ogresse / 21 h - Hamlet

Dim. 24 juillet / 19h - Cabaret

20 h - Bal (suite du cabaret)

Lundi 25 juillet

19 h - L'ogresse / 21 h - Hamlet

Mercredi 27 juillet Université d'été

19 h - L'ogresse / 21 h - Le Cid

Judi 28 juillet Université d'été

20 h - Cabaret (lieu non précisé)

Vendredi 29 juillet / Université d'été

19 h - Cabaret / 21 h - Hamlet

Samedi 30 juillet

19 h - Spectacle de l'atelier

du CAHD / 21 h - Le Cid

Dimanche 31 juillet

19 h - L'ogresse / 21 h - Hamlet

Lundi 1^{er} août

19 h - Cabaret / 21 h - Le Cid

Mercredi 3 août / 19 h - L'ogresse

21 h - Léonce et Lena

Judi 4 août / L'ogresse en tournée

(lieu non précisé)

Vendredi 5 août

19 h - Cabaret / 21 h - Léonce et Lena

Samedi 6 août

19 h - Cabaret / 21 h - Le Cid

Dimanche 7 août

19 h - L'ogresse / 21 h - Le Cid

Lundi 8 août

19 h - Cabaret

21 h - Léonce et Lena

Mardi 9 août / L'ogresse en tournée

(lieu non précisé)

Mercredi 10 août

19 h - L'ogresse

21 h - Léonce et Lena

Judi 11 août / L'ogresse en tournée

(lieu non précisé)

Vendredi 12 août

19 h - Cabaret / 21 h - Hamlet

Samedi 13 août

19 h - L'ogresse / 21 h - Le Cid

Célestino Biscégli, l'histoire d'un italien du Haut-Doubs



Né en 1937 dans le sud de l'Italie dont il garde encore des accents de soleil, **Célestino Biscégli** est intarissable lorsqu'il évoque sa ville natale, Mattinata, joli havre de paix gorgé de lumière et de chaleur en bordure de l'Adriatique. Pourtant, la vie ne fut pas toujours simple dans ce cadre magique. À 4 ans, il perd son père. La famille (4 enfants) s'organisa alors sous l'égide vaillante et solide de sa mère. Les gens n'étaient pas riches et l'eau était trop rare, mais la vie était là.

Le 6 avril 1957, Célestino décide de tenter sa chance en France, arrive à Pontarlier, et fait la connaissance, le même jour, de celle qui est toujours sa femme ! Il travaille aussitôt dans l'entreprise Parisato comme maçon. L'apprentissage de la langue, de la ville, des modes de vie à *la française*, rien n'altère la détermination de notre italo-franc-comtois ! Travailleur émérite, il devient chef de chantier, puis se met à son compte avant de retravailler, en raison de problèmes de santé, chez un entrepreneur suisse.

Bien implanté dans la vie locale, il participe activement avec ses compatriotes, à la création, en 1963, du « Cercle italien ». Ce club élabore sa propre équipe de football, « Gli Azzuri », qui parvient à grimper jusqu'en 1^{re} division départementale !

Célestino, jovial et chaleureux, voue, depuis l'enfance, une véritable passion aux oiseaux. Après que son épouse a eu la bonne idée de lui offrir deux canaris, il n'a eu de cesse d'agrandir sa nichée, jusqu'à atteindre 400 volatiles.

Inscrit à la société d'ornithologie de Dole-Dijon, puis celle de Dole seule, il fait largement profiter de son irrépressible inclination pour les oiseaux. Son voisinage, et en particulier les mamies, qui amènent leurs petits-enfants admirer le ballet musical des titis-chanteurs. En effet, Célestino a dû construire, à l'arrière de leur maison, une immense volière dans le jardin, avec un tunnel de communication vers l'intérieur pour y abriter son chœur d'oiseaux. C'est ainsi que cet homme passionné, passionnant aussi, a traversé sa vie. La vie l'a gardé humble et serviable, ouvert et curieux. Toujours actif, il profite à présent de sa retraite, joue au ping-pong, apprend l'informatique, jardine, profite de ses petits enfants et voyage avec sa chère épouse.

Il a écrit un livre qui vient d'être publié : **Mon chemin, de l'aube au coucher du soleil**, lequel retrace les principales étapes de ses 73 ans. Quelques exemplaires restent disponibles chez lui et le bénéfice des ventes sera reversé aux pupilles de Pontarlier. Célestino Biscégli est un exemple remarquable d'intégration



et d'ouverture. Il se fait aujourd'hui l'ambassadeur de son pays natal que Pontarlier accueillera bientôt comme hôte d'honneur lors de la prochaine Haute Foire et Coulée du Mont d' Or, du 8 au 12 Septembre prochain.

MOBALPA

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS



5, rue Mervil Les Grands Planchants 25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 39 09 00 www.mobalpa.fr

Lundi - vendredi : 9h 12h /14h 19h,
Samedi 9h 18h NON STOP.
Fermé le mardi matin

